

Votre mariage ...



Pour un jour unique
Un lieu unique

En Provence, à proximité des Gorges du Verdon, la Bastide du Calalou est un hôtel-restaurant quatre étoiles entièrement climatisé, romantique, de charme et de caractère de 32 chambres et suites. Entouré d'un parc de 4 ha de jardins avec piscine et tennis, à 600 m. d'altitude, jouissant d'une vue étendue, proche du village de Moissac-Bellevue, dominant la vallée d'Aups,

la Bastide du Calalou vous accueille .

L'hôtel est aménagé avec soin. La cuisine soignée privilégie les produits régionaux comme la truffe, de qualité et de saison.

Situé au sein des espaces infinis du Parc Naturel Régional du Verdon, la Bastide du Calalou est le point de départ idéal pour visiter la Provence, le Var et ses merveilles: les paysages vierges des gorges du Verdon, les lacs de Sainte-Croix et des Esparrons, les villages de Tourtour, Moustier-Sainte-Marie, Salernes et le Musée de la Céramique, Aups et ses truffes, Cotignac, les villages perchés du Haut Var, l'Abbaye du Thoronet et le musée de la préhistoire de Quinson, Sainte-Maxime et Saint-Tropez, les vignes et les oliviers.



Votre soirée de mariage

Pour votre soirée, nous vous proposons des menus adaptés à vos envies ou la possibilité de créer sur mesure votre évènement.

Le vin d'honneur se déroule dans nos jardins ou sur la terrasse du restaurant au milieu des oliviers.

Notre chef vous propose ,ensuite un repas aux saveurs de la Provence verte pour le plus grand plaisir des gourmands.

Enfin, notre directeur et son équipe sont à votre disposition pour vous et vos invités le jour de votre mariage.

La location de salle n'est pas intégrée dans notre proposition.
La fin de soirée est prévue à 3h du matin (heures supplémentaires possibles)

La chambre avec petit déjeuner du lendemain est offerte pour les mariés.



🌀 **Menu 120€** 🌀

- 🌀 Amuse Bouche
- 🌀 Gaspacho de tomate, mousse de céleri

🌀 **Entrée**

- 🌀 Duo de foie gras mi- cuit et rôti sur son chutney
- 🌀 Ecume de crustacés et langoustines juste cuit
- 🌀 Granité Melon Basilic

🌀 **Plat**

- Filet de veau aux girolles
- 🌀 Chèvre frais

🌀 **Dessert**

- 🌀 Entremet passion-framboise

🌀 **Menu 120€** 🌀

- 🌀 Amuse Bouche
- 🌀 Velouté glacé de melon et son espuma de basilic

🌀 **Entrée**

- 🌀 Médaillon de homard sur son blinis, mousse légère et caviar d'Aquitaine/

- 🌀 Œuf parfait sur son crémeux de truffe

- 🌀 Granité Melon Basilic

🌀 **Plat**

- Noisette d'agneau aux senteurs de Provence, petits légumes croquants

- 🌀 Plateau de fromage sur buffet

🌀 **Dessert**

- 🌀 Tutti fruits et son coulis de fruit rouge

Les menus ci dessus peuvent être proposés au tarif de 90€ avec une entrée et un granité en moins

🌀 **Forfait boissons par personne** 🌀

Forfait 1 :

Amuse bouche, carafe d'eau, vin pichet, café et mignardises
9,50€

Forfait 2 :

Amuse bouche, eaux minérales, vin pichet, café et mignardises
12,00 €

Forfait 3 :

Amuse bouche, eaux minérales, vin AOC, café et mignardises
23,00 €

🌀 **Forfait Cocktail par personne** 🌀

Cocktail 1 :

Amuse bouche, jus de fruit, soda, 2 verres de vin, 2 coupe de champagne.
29 €

Cocktail 2 :

3 toasts ou verrines, jus de fruits, 2 verres de vin, 3 coupes de champagne
41€

Cocktail 3 :

10 toasts ou verrines, jus de fruits et soda, 2 verres de vin, 3 coupes de champagne
52,00 €

🌀 **Les suppléments salés** 🌀

🌀 Pain surprise et navettes garnies
🌀 (50 mini sandwiches) **45€**
🌀 Les toasts et verrines
2,40€ pièces
Soupe à l'oignon 15€

🌀 **Suppléments boissons par personne** 🌀

Droit de bouchon 5,50€/ bouteille
Trou normand 10,00€/pers
Vin mousseux de pétillant 30€/bouteille
Fut de bières 30l 350€
Open bar sans alcool 25€/pers
Alcool au verre 12€/pers
Digestif : 14€/pers

🌀 **Supplément divers** 🌀

Menu enfants – 6 ans 12€
Menu enfants + 6 ans 25 €
Pièce montée : 3€ par choux
Heure supplémentaire: 200€

Privatisation de l'hôtel au minimum de 2 nuits

*Accès à La Bastide du Calalou*****

Coordonnées Gps : N43°39'15.664"E6°10'9".541

En provenance d'Aix en Provence : Prendre la A51 direction Gap- Sisteron
Quitter l'autoroute à la sortie 17 direction Vinon sur Verdon
Passer Vinon, Ginnasservis, la Verdière, Montmeyan, Regusse pour arriver à Moissac Bellevue
Prendre la D9 direction Baudinard et vous arrivez au Calalou

En provenance de Nice :

Sortir de l'autoroute au Muy et prendre la direction de Draguignan.
A l'entrée de Draguignan, au rond point, prendre la direction de « zone industrielle le Salamandrier ».
Continuer tout droit, jusqu'au dernier rond point et prendre la direction de Flayosc, Lorgues.
Rouler 3 km, arrivée au rond point de Flayosc, prendre la direction de Aups, Salernes.
Arrivée à Aups, suivre toutes directions.
500 m après, tourner à gauche et prenez la direction gorges du Verdon, Moustiers sainte Marie sur votre gauche.
Vous arrivez à un rond point, prenez la direction « Moissac Bellevue », l'hôtel est indiqué.

Aéroport de Nice : 105 km

Aéroport de Marseille : 111 km

Aéroport de Toulon-Hyères : 105 km

Hélicoptère : 20 min

Gare TGV : Aix en Provence :86 km

Gare TGV : Draguignan (les arcs) 42 km

Organisation de transfert taxi ou minibus sur demande.

Nos conditions générales de ventes

Obligations financières

Dans le cas d'une confirmation de votre part, nous vous demandons un versement d'arrhes de 50% du devis établi par le service commercial.

J-60 à J-30 : 2ème versement d'arrhes d'un montant de 30%. Possibilité de modification concernant le nombre de convives. Attention, à J-30, le nombre de convives défini par le client sera une base minimum de facturation.

Entre J-30 et J-15 : Rendez-vous préparatoire pour le déroulement de la soirée. Confirmation du nombre de convives avec validation du plan de salle par le directeur.

J-7 : Validation par les futurs mariés du récapitulatif concernant l'organisation de la soirée.

Toute prestation extérieure prise en charge par l'hôtel pour le compte de la manifestation sera sujette à une demande supplémentaire d'arrhes correspondant à 100% des prestations demandées. Ces arrhes seront ensuite comptabilisées dans la facture.

D'autre part une décharge de responsabilité sera soumise au client pour toute activité sportive.

Modifications du contrat

Toute réservation ou tout changement de réservation ou de programme doit être confirmé par écrit : lettre, fax, mail... .

L'hôtel se réserve le droit d'annuler le contrat si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent (grève, incendie, dégâts des eaux...). Les tarifs sont à titre indicatif et peuvent être soumis à modification entre la période de l'envoi du devis et la signature du contrat pour la réservation. Le chef peut modifier le menu en fonction de l'arrivage du marché à valeur équivalente .

Mise à disposition de notre espace de réception

Pour votre soirée de mariage nous mettons à votre disposition nos salles de restaurant et notre terrasse qui peuvent accueillir jusqu'à : 90 personnes assises (avec piste de danse)

Dans le cas où le nombre de convives venait à augmenter entre la signature du devis et le rendez-vous préparatoire, nous pouvons mettre à votre disposition notre bar de 40 m² (pour 300€ / soirée) qui pourra accueillir les enfants et ainsi optimiser l'espace de la salle de réception principale. La privatisation de notre espace de réception ainsi que la main tardive sont comprises dans nos formules. La fin de soirée est définie à 2h du matin. Chaque heure supplémentaire vous sera facturée 200€. Chaque heure entamée est considérée comme pleine.

Nos conditions générales de ventes

Respect des lieux

Le client ne pourra apporter de l'extérieur aucune boisson sans avoir obtenu au préalable une dérogation exceptionnelle de la Direction. Dans le cadre d'un excès de nuisance sonore qui pourrait déranger la quiétude de ses clients. La bastide du Calalou se réserve le droit d'intervenir sur le niveau sonore du prestataire musical engagé, ou bien de fermer toutes fenêtres ou vitres afin d'obtenir une meilleure isolation phonique.

Règlementation et sécurité

Le preneur s'engage à veiller à la sécurité, à la propreté, à la bonne utilisation et au bon entretien des infrastructures, des équipements et du matériel de l'hôtel et restaurant ainsi qu'à respecter la tranquillité et la sécurité du voisinage. En matière de sécurité anti-incendie, le preneur désigne, en application des MS 45 et MS 46 du règlement de sécurité des établissements recevant du public arrêté du 25 Juin 1980.

Assurance

Le preneur doit assurer pendant toute la durée de la mise à disposition des locaux, sa responsabilité civile locative, pour tout événement qui peut engager sa responsabilité civile d'organisateur à l'égard du public, des participants ou des tiers, pour toute manifestation qu'il peut organiser. L'hôtel conditionne donc la mise à disposition à la communication d'une attestation concernant les risques – cette attestation doit être jointe impérativement au retour du contrat dûment signé.

Clause attributive de juridiction

Toute contestation relative au présent contrat sera la seule compétence des tribunaux de TOULON-France.

Sans respect des précédentes clauses aux conditions mentionnées ci-dessus, La bastide du Calalou ne pourra être tenu responsable et ne pourra garantir les prestations stipulées dans ce contrat. A partir de ces dates toute prestation demandée ne pourra être fournie qu'en fonction de nos disponibilités. Conformément au décret n° 2006-1386 du 15 Novembre 2006, notre établissement est classé non fumeur.

Annulation totale de votre manifestation

La résiliation unilatérale des prestations Banquets par le client l'oblige à acquitter une indemnité forfaitaire irréductible selon la procédure ci-dessous : jusqu'à 8 mois avant la date prévue pour l'exécution du contrat, l'annulation totale de la manifestation entraîne des frais d'annulation équivalents à 50% du montant du chiffre d'affaire total estimé sur le contrat.

Entre 8 et 3 mois avant la date prévue pour l'exécution du contrat, l'annulation totale de la manifestation entraîne des frais d'annulation équivalents à 80% du montant du chiffre d'affaire total estimé sur le contrat. Entre 3 mois et la date prévue pour l'exécution du contrat, l'annulation totale de la manifestation entraîne des frais d'annulation équivalents à 90% du montant du chiffre d'affaire total estimé sur le contrat. En tout état de cause, les arrhes versées par le client resteront acquises à l'hôtel.